



HAL
open science

Information multimodale en Provence-Alpes-Côte d'Azur : Etat des lieux en 2006

Patrick Gendre, Gilles Ostyn

► **To cite this version:**

Patrick Gendre, Gilles Ostyn. Information multimodale en Provence-Alpes-Côte d'Azur : Etat des lieux en 2006. [Rapport de recherche] Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques (CERTU). 2006, 33 p., tableaux, cartes, références bibliographiques disséminées. hal-02156715

HAL Id: hal-02156715

<https://hal-lara.archives-ouvertes.fr/hal-02156715>

Submitted on 14 Jun 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Information Multimodale en Provence - Alpes - Côte d'Azur

État des lieux en 2006

Certu

centre d'Études sur les réseaux,
les transports, l'urbanisme
et les constructions publiques
9, rue Juliette Récamier
69456 Lyon Cedex 06
téléphone: 04 72 74 58 00
télécopie: 04 72 74 59 00
www.certu.fr

Avis aux lecteurs

La collection Rapports d'étude du Certu se compose de publications proposant des informations inédites, analysant et explorant de nouveaux champs d'investigation. Cependant l'évolution des idées est susceptible de remettre en cause le contenu de ces rapports.

Le Certu publie aussi les collections :

Dossiers : Ouvrages faisant le point sur un sujet précis assez limité, correspondant soit à une technique nouvelle, soit à un problème nouveau non traité dans la littérature courante. Le sujet de l'ouvrage s'adresse plutôt aux professionnels confirmés. Le Certu s'engage sur le contenu mais la nouveauté ou la difficulté des sujets concernés implique un certain droit à l'erreur.

Références : Cette collection comporte les guides techniques, les ouvrages méthodologiques et les autres ouvrages qui, sur un champ donné assez vaste, présentent de manière pédagogique ce que le professionnel courant doit savoir. Le Certu s'engage sur le contenu.

Débats : Publications recueillant des contributions d'experts d'origines diverses, autour d'un thème spécifique. Les contributions présentées n'engagent que leurs auteurs.

Catalogue des publications disponible sur <http://www.certu.fr>

NOTICE ANALYTIQUE

Organisme commanditaire : Certu – SYS – TTS / Financé par la DGMT sur le chapitre 91-15/40			
Titre : Information multimodale en Provence-Alpes-Côte d'Azur			
Sous-titre : État des lieux en 2006		Date d'achèvement : juin 2006	
		Langue : français	
Organisme auteur : Cete Méditerranée		Rédacteurs ou coordonnateurs : Patrick Gendre et Gilles Ostyn	
		Relecteur assurance qualité : Roland Cotte (Certu/SYS/TTS)	
<p>Résumé :</p> <p>Le Certu, service technique central du ministère de l'Équipement qui assiste la direction générale des Transports Maritimes et Terrestres pour la mise en place de la PREDIM, a proposé que les différents centres d'Études Techniques de l'Équipement fassent un état des lieux sur l'information déplacements dans leur zone d'action. Le présent document constitue l'actualisation en 2006 de l'état des lieux de la Région Provence Alpes-Côtes d'Azur dont la première version était parue en 2004.</p> <p>Cette étude a plusieurs objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - donner une image à l'instant « t » des services et systèmes existants en région ; - mieux connaître les acteurs et leurs attentes ; - contribuer à favoriser les échanges d'informations sur les thèmes de la PREDIM. <p>L'objectif est de diffuser un document qui puisse être mis à jour régulièrement (tous les deux ans), en liaison avec l'annuaire des sources d'information http://passim.predim.org. Les informations recueillies proviennent d'entretiens avec un petit nombre d'acteurs, mais aussi d'un travail bibliographique et de recherche sur l'internet.</p> <p>Par comparaison avec l'état des lieux 2004, plusieurs points sont à noter.</p> <p>Les conseils généraux et les DDE connaissent une période charnière compte tenu des évolutions liées à la décentralisation.</p> <p>Au niveau des DDE, quelques avancées dans la diffusion d'information trafic par internet pourront être reprises par la nouvelle DIR Méditerranée.</p> <p>Pour les départements, la tendance est au déploiement d'équipements dynamiques routiers.</p> <p>Au niveau de la voirie urbaine, plusieurs PC de régulation du trafic ont été modernisés, en liaison le plus souvent avec la mise en place de priorité aux TC, mais l'information trafic n'a pas encore vraiment progressé.</p> <p>Les horaires des TC départementaux sont maintenant bien présents sur le web.</p> <p>Pour les réseaux TC urbains, signalons la création d'une centrale de mobilité pour l'agglomération de Nice, le développement de l'information sur les horaires et perturbations par sms et emails du réseau Aix-en-bus.</p> <p>Des fonctions de calcul d'itinéraire existent pour les agglomérations les plus importantes. La mise à disposition de horaires en ligne s'étend progressivement y compris aux plus petits réseaux urbains.</p> <p>L'agglomération marseillaise reste pionnière en matière d'information multimodale en France avec l'association LePilote, qui continue à améliorer son service avec notamment en 2006 l'arrivée attendue d'un serveur vocal et l'information perturbations.</p> <p>En dehors des informations « classiques » sur l'offre VP/TC, il existe également de nombreuses sources d'information transports qui demanderaient à être mieux recensées et articulées à l'information VP/TC, concernant les modes aérien ou maritime, piéton ou vélo (à développer complètement), le transport à la demande, l'auto-partage ou le covoiturage et bien sûr le transport de marchandises.</p>			
Mots clés : Alpes de Haute-Provence, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Digne, Gap, Toulon, Marseille, Nice, Avignon, Information multimodale; information voyageurs, transport collectif, système d'information, Information routière		Diffusion : Certu Certu/SYS/TTS	Web : oui
Nombre de pages : 33 pages	Tirage : 30 ex.	Confidentialité : accès libre	Bibliographie :

SOMMAIRE

1. Contexte	7
1.1 Qu'est-ce que l'information multimodale ?	7
1.2 Rôle stratégique de l'information multimodale	7
1.3 La PREDIM, l'annuaire PASSIM et les états des lieux régionaux	8
1.4 Objectifs de l'étude	8
2. Les déplacements en région PACA	11
2.1 Chiffres clés	11
2.2 Principaux acteurs	11
3. L'information déplacements en région PACA	13
3.1 Information routière	13
3.1.1 Sociétés concessionnaires	13
3.1.2 Services du ministère de l'Équipement	14
3.1.3 Conseils généraux	16
3.1.4 Villes	17
3.1.5 Stationnement	19
3.2 Information sur les transports collectifs	19
3.2.1 TC régionaux	19
3.2.2 Département des Alpes de Hautes-Provence (04)	20
3.2.3 Département des Hautes-Alpes (05)	20
3.2.4 Département des Alpes-Maritimes (06)	21
3.2.5 Département des Bouches-du-Rhône (13)	22
3.2.6 Département du Var (83)	24
3.2.7 Département de Vaucluse (84)	24
3.3 Autres services d'information	25
3.4 Information multimodale	26
4. Bilan des évolutions de 2004 à 2006	27
5. Annexes	29
5.1 Références web	29
5.2 Glossaire	29
5.3 Personnes contactées	30

1. Contexte

1.1 Qu'est-ce que l'information multimodale ?

Rappelons ici les définitions communément acceptées de l'intermodalité et de la multimodalité dans les transports :

- intermodalité : enchaînement de plusieurs moyens de transport pour un déplacement entre une origine et une destination ;
- multimodalité : offre de plusieurs moyens de transports pour un déplacement entre une origine et une destination.

La fonction essentielle d'un système d'information multimodale est de fournir à l'utilisateur des transports toute l'information nécessaire à la réalisation de son voyage. Cette information vise à réduire l'incertitude des usagers sur les itinéraires, les modes de déplacement envisageables, la durée et le coût de ces déplacements selon le mode utilisé, les ruptures de charge éventuelles, et si possible, à orienter le comportement des usagers au bénéfice d'une utilisation optimale des infrastructures et d'une priorité aux transports collectifs. De manière plus large, l'information multimodale vise aussi à favoriser les modes doux (vélo, marche à pied, etc.).

L'information aux usagers sur l'offre de transport est un domaine incontournable de notre « société de l'information » :

- elle couvre un grand nombre de modes de transport : voiture particulière (VP), covoiturage, transports collectifs (TC) urbains (bus, tram, métro, taxi, à la demande, etc.), et interurbains (car, rail, avion, ferry, etc.), modes doux (vélo, marche, roller...);
- elle se décline à différentes échelles, du quartier au monde entier...
- elle concerne une grande diversité d'acteurs, côté utilisateurs (pendulaires, occasionnels, professionnels, personnes à mobilité réduite, touristes...) et fournisseurs (exploitants de réseaux, administrations d'état et collectivités locales, autorités organisatrices de transport, prestataires de services et industriels...);
- elle peut impliquer l'accès à un vaste ensemble de données: informations théoriques, réseaux, horaires et tarifs, prévisions et temps réel : perturbations et événements, travaux, congestion et accidents, grèves, état du trafic...
- elle se traduit sous forme de fonctions plus ou moins personnalisées : fourniture des tarifs et horaires, calcul d'itinéraires optimisés selon divers critères, conseils et guidage, calcul de prix de revient, diffusion des événements importants, etc.
- elle se décline sur toute une gamme de supports : papier, radio, TV, web, téléphone, WAP, bornes interactives, guichets, etc.
- elle interagit avec d'autres domaines : vente et paiement, tourisme, commerce, météo, sécurité...

1.2 Rôle stratégique de l'information multimodale

L'information aux usagers est un des outils dont disposent les pouvoirs publics et les gestionnaires de réseaux en vue d'améliorer les conditions de déplacements sur les territoires.

L'idée de l'information multimodale est de donner aux usagers des transports la vision la plus complète possible de l'offre de déplacements à leur disposition, afin qu'ils aient tous les éléments pour choisir rationnellement leurs modes de transport,

itinéraires et horaires. Évidemment cette information ne peut pas être complètement neutre et tout en restant objective peut servir une politique de transports, si elle est construite pour cela, en particulier en incitant les usagers au report modal vers les transports collectifs. Cela dit, l'information multimodale ne doit pas se limiter à une comparaison opposant VP et TC, qui sont bien souvent complémentaires et ne sont que les modes de transport les plus courants dans une gamme d'offre qui comprend aussi entre autres, le covoiturage, la marche à pied, le vélo, plus ou moins pertinents selon les usagers et suivant les déplacements. Par ailleurs, les critères de choix ne se limitent pas au seul coût ou temps de parcours (qui sont déjà des informations dont la connaissance et la diffusion peuvent faire encore beaucoup de progrès), et comprennent également l'accessibilité aux handicapés, la sécurité, la fiabilité, le confort, l'intérêt touristique ou l'impact sur l'environnement. Autre volet rarement considéré, l'information multimodale sur les transports comprend également la description de l'offre de transport de marchandises. Prise dans son sens le plus large, cette information sur l'offre multimodale de transports est également la donnée essentielle pour l'exploitation des réseaux, en temps réel ou en temps différé pour les décisions de planification et d'amélioration de l'offre par les autorités organisatrices et les gestionnaires.

1.3 La PREDIM, l'annuaire PASSIM et les états des lieux régionaux

Au vu notamment des progrès réalisés dans plusieurs pays à l'étranger, le besoin de développer les services d'information multimodale en France a été souligné dès 2000 par le ministère de l'équipement et l'Action Fédérative sur l'Intermodalité des Voyageurs, qui s'est traduite concrètement fin 2001 par le lancement d'une Plate-Forme Expérimentale pour le Développement de l'Information Multimodale (PREDIM.¹). La PREDIM finance un certain nombre d'expérimentations, études et développements concourant à faciliter la mise en place de systèmes et services d'information multimodale, comme ceux que devront mettre en place les Autorités Organisatrices de déplacements des agglomérations françaises, au titre de la Loi SRU (« Solidarité et Renouvellement Urbains »).

La loi de finances 2006 cite le Portail Annuaire passim² comme référence permettant de suivre le déploiement des services d'information multimodale en France.

La présent document s'inscrit également dans cette logique : mis à jour tous les deux ans et mis en cohérence avec passim, il décrit l'état des lieux dans toutes les Régions françaises, en l'occurrence Provence-Alpes-Côte d'Azur.

1.4 Objectifs de l'étude

Le Certu³, service technique central du ministère de l'équipement, qui assiste la direction générale des Transports Maritimes et Terrestres pour la mise en place de la PREDIM, a proposé que les différents centres d'Études Techniques de l'Équipement fassent un état des lieux sur l'information déplacements dans leur zone d'action. Celle du Cete Méditerranée couvre trois régions administratives (Provence-Alpes-Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon et Corse) et un département/région d'outre-mer : La Réunion. Le présent document concerne l'état des lieux de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et constitue la mise à jour du 1er document publié en 2004.

¹ Pour en savoir plus, consultez le site www.predim.org

² <http://passim.predim.org>

³ Pour en savoir plus sur le Certu, consultez le site www.certu.fr

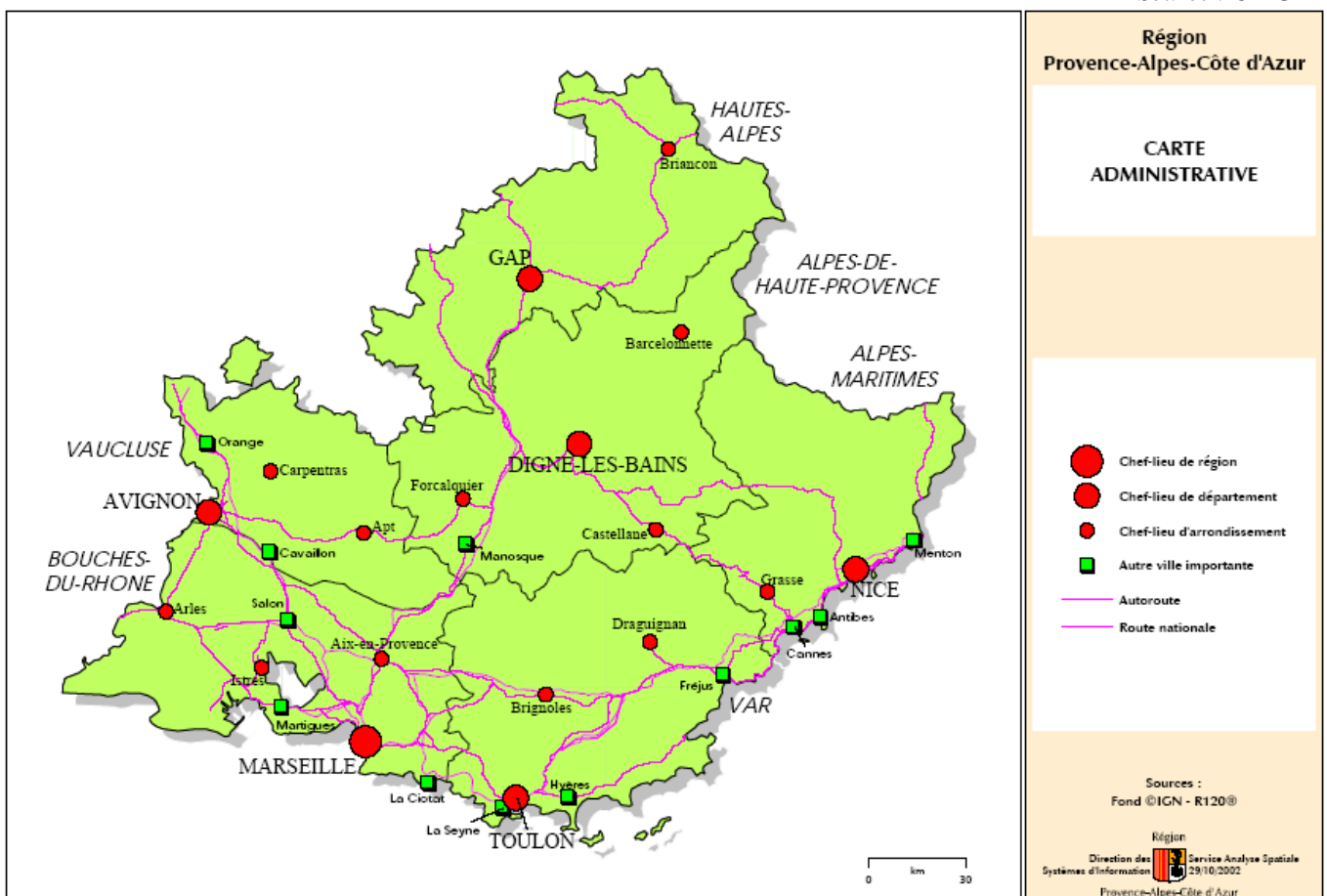
Cette étude a plusieurs objectifs :

- donner une image à l'instant « t » des services et systèmes existants en région ;
- mieux connaître les acteurs et leurs attentes ;
- contribuer à favoriser les échanges d'informations sur les thèmes de la PREDIM.

L'objectif n'est PAS de réaliser un état des lieux exhaustif, qui deviendrait de toute façon obsolète assez rapidement, mais plutôt de diffuser un document qui puisse être mis à jour régulièrement (tous les deux ans), en liaison avec l'annuaire des sources d'information <http://passim.predim.org> . Les informations recueillies proviennent d'entretiens avec un petit nombre d'acteurs, mais aussi d'un travail bibliographique et de recherche sur l'internet.

Carte administrative de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Source : CRIGE



2. Les déplacements en région PACA

2.1 Chiffres clés

La Région PACA compte 4,7 M habitants pour 31 400 km² ; elle comprend six départements et 963 communes dont trente-quatre de plus de 20 000 habitants (un peu moins de 60 % de la population). PACA est une des régions les plus urbanisées de France, cinq pôles urbains (Cannes/Grasse/Antibes, Nice, Marseille/Aix, Toulon, Avignon) regroupent 62 % de la population. La région est dotée d'infrastructures de transport importantes, notamment pour le fret, du 1^{er} port de France (Marseille). Une des caractéristiques importantes en matière de transport de voyageurs est l'importance du tourisme dans la Région. Pour une présentation plus complète de la Région et des transports en Région PACA, vous pourrez consulter par exemple le site du conseil régional, de l'Insee⁴, ou de la DRE, ainsi que le site du CRIGE (voir carte ci-contre) qui met à disposition un grand nombre de cartes, en attendant que soit produite une véritable carte régionale de l'information aux usagers des transports...

2.2 Principaux acteurs

Outre le conseil régional et les six conseils généraux, la Région compte une vingtaine d'AOs urbaines.

Les exploitants routiers sont également les six DDE, trois sociétés concessionnaires pour la Route, les gestionnaires de trafic des principales villes (Marseille, Aix, Nice, Avignon, mais aussi Cannes, Antibes ou Monaco...), ainsi que le CRICR de Marseille ; la région comprend aussi deux aéroports internationaux et quatre aéroports nationaux, plusieurs ports notamment Marseille, Toulon et Nice.

Les exploitants TC sont plus de trente, dont bien sûr la SNCF.

Fait original, une association dédiée à l'information multimodale sur l'agglomération marseillaise, LePilote, a été créée en partenariat (cf.. plus loin).

Parmi les autres acteurs régionaux, citons notamment :

- Cityway (www.cityway.fr), fournisseur de solutions informatiques pour l'information des usagers TC, et filiale de Connex, mais aussi TOD (www.transport-on-demand.com), société aixoise qui développe des solutions informatiques pour le transport à la demande ;
- la société marseillaise Mobivillage développe pour les opérateurs des services destinés aux terminaux mobiles et téléphones portables, et a réalisé à Nantes en partenariat avec Transdev, la Semitan, et C3Defi le service Mobitrans, d'information temps réel sur les transports collectifs à destination des portables ;
- des bureaux d'études ayant des références en information usagers, comme ISIS, ou SETEC ITS, en région aixoise, ou l'Ademe (direction régionale PACA à Marseille et site national sur l'énergie et les transports à Sophia) ;

⁴ Qui a aussi réalisé des études telles que « Les déplacements urbains dans les métropoles de Marseille, Toulon et Nice », SUD INSEE dossier N° 17 - oct 2001, O. Pégaz-Blanc et P. Pierraccini. Les adresses des sites web sont www.cr-paca.fr, www.insee.fr, www.paca.equipement.gouv.fr et www.crige-paca.org

- le centre de recherches de l'INRIA à Sophia-Antipolis travaille également dans le domaine des transports, en particulier avec l'évaluation de véhicules automatiques en libre-service (« cybercars ») réalisée dans le projet Européen CyberMove, et est également pilote du projet Predit « MobiVIP⁵ », qui comporte une partie information usagers assez développée, en partenariat avec l'entreprise sophilopolitaine BeNomad, spécialisée dans les solutions cartographiques à destination des mobiles, et a débouché sur la création d'une société (Vulog) développant un service de véhicule urbain à la demande.

De manière peut-être plus anecdotique (encore que⁶ ?), à noter qu'il existe une association Trolleys & Bus France Provence, dont le site internet <http://tbfpinfos.site.voila.fr> (les derniers trolleys bus sont rentrés définitivement le 25 juin 2004) est une mine d'informations (essentiellement orientée sur le matériel roulant, mais apparemment très à jour). Il existe aussi un Musée Provençal des Transports Urbains et Régionaux à Fuveau (13).

⁵ www.sop.inria.fr/mobivip

⁶ L'information initiale de notre annuaire <http://passim.predim.org> a été obtenue grâce à la participation de l'association InfoTransports (www.infotransports.fr.st). Voir aussi le site www.transbus.org

3. L'information déplacements en région PACA

Nous commençons par parler d'information routière, sachant que malgré tout la route est de loin le principal mode de transport, puis présentons l'existant en matière de TC, puis les autres services d'information, pour conclure par quelques éléments sur l'information multimodale.

3.1 Information routière

Il existe aussi des services d'information routière nationaux qui couvrent la Région (proposés par « Bison Futé » et les CIR ou les sociétés d'autoroute, mais aussi par des opérateurs tels que MédiaMobile, Mappy, Michelin, et les médias radio/TV). Nous ne traiterons cependant ci-après que les services d'information à caractère local.

Même si c'est encore peu le cas actuellement, les conseils généraux ont été amenés, dans le cadre de la loi de décentralisation, à exploiter le trafic et à fournir de l'information temps réel aux usagers, missions qui revenaient jusqu'à présent surtout aux DDE. Le nouveau réseau routier national sera exploité par la DIR Méditerranée⁷ basée à Marseille. **Dans ce même cadre, les paragraphes concernant les DDE et les CG qui présentent le fonctionnement actuel devraient donc très largement évoluer dès 2007, et devraient être mis à jour dans la prochaine version de cet état des lieux en 2008.**

3.1.1 Sociétés concessionnaires

Les sociétés d'autoroutes ont mis en place des services d'information similaires dans le cadre du groupement d'intérêt économique Autoroutes-Trafic⁸.

Le GIE comprend 6 sociétés autoroutières françaises (ASF, ESCOTA, SAPRR, AREA, SAPN et SANEF) qui collectent, diffusent et commercialisent les informations sur les conditions de circulation (trafic temps réel et prévisions de trafic heure par heure).

En particulier le site web trafic⁹ donne une information temps réel et prévisionnelle, ainsi qu'un service de calcul d'itinéraire routier (via mappy). Les sociétés ESCOTA et ASF (présentes en PACA) diffusent de l'information en temps réel :

- via les Panneaux à Messages Variables positionnés sur leur réseau ;
- via leurs radio Trafic FM et Radio Trafic (107,7 MHz) ;
- via le wap et l'i-mode sous forme graphique sur les terminaux GSM/GPRS ;
- via des écrans plasma placés dans les stations services d'autoroute et qui diffusent les cartes temps réel de l'Internet.

Cette information est également disponible en appelant les numéros suivants :

- pour ESCOTA :
 - 08 92 69 36 36. serveur vocal,
 - 04 93 49 33 33. réponse d'un opérateur 24H/24 ;
- pour ASF :
 - 08 92 70 70 01. serveur vocal avec possibilité d'obtenir un opérateur de 9H à 19H.

Enfin, les sociétés d'autoroute informent aussi en temps réel de CRICR, qui diffuse ces informations vers les médias nationaux.

⁷ http://www.enroute.equipement.gouv.fr/dir_mediterranee.htm

⁸ www.autoroutes-traffic.fr

⁹ www.autoroutes.fr et pour les sites des Sociétés concernées par PACA : www.asf.fr et www.escota.com

Le seul tunnel concédé est celui du Prado-Carénage à Marseille. Un site web existe¹⁰, qui propose une image de webcam mais pas d'information trafic à proprement parler. (Le TPC affiche du temps de parcours)

3.1.2 Services du ministère de l'Équipement

3.1.2.1 le SDIR et ses objectifs

Le schéma directeur d'information routière s'est donné trois objectifs d'ici 2010 :

- ✓ une information temps réel concernant la sécurité et les conditions générales de circulation sur le réseau routier national (8 000 km d'autoroutes concédés et 11 800 km d'autoroutes et de routes nationales non concédées) ;
- ✓ une information accessible au plus grand nombre par la mise à disposition auprès des médias et opérateurs de services d'information ;
- ✓ une information synthétique en temps réel circulant entre les différents acteurs (gestionnaires de voirie, forces de l'ordre, autorités).

3.1.2.2 Quels sont les sites web et numéros de téléphone opérationnels ?

3.1.2.2.1 CRICR de Marseille (service interministériel)

Le CRICR fournit une information via le web (www.bison-fute.equipement.gouv.fr), minitel (3615 route) et audiotel (0826 022 022). La Carte « Futée » donne des informations sur les événements routiers. Le site web Bison Futé bénéficie d'une « refonte » complète en juillet 2006.

Depuis juin 2005, le trafic temps réel des voies rapides de Marseille (MARIUS) est intégré à la carte « futée ».

Les autres informations fournies concernent les conditions générales de circulation, les cols fermés et les travaux perturbants.

3.1.2.2.2 DDE Alpes de Hautes Provence (04)

Le site internet fait un lien vers l'information trafic « Bison futé » du CRICR de Marseille et des sociétés d'autoroutes.

La Cellule Départementale d'Exploitation et de Sécurité (CDES) routières joue le rôle de concentrateur de l'information, et en période hivernale diffuse un bulletin informations par fax aux partenaires Radio, CG et préfecture.

Quatre PMV (trois sur RD et un sur RN) mentionnent l'ouverture des stations et permettent la gestion d'itinéraires alternatifs

Un PMV supplémentaire devrait être posé sur la D900 sortie de Digne-les-Bains avant la fin de l'année 2006.

3.1.2.2.3 DDE des Hautes Alpes (05)

Le site internet fait un lien vers le site web « Bison futé » et présente des informations du Centre d'Ingénierie et de Gestion du Trafic (CIGT) sur les travaux (basé sur les arrêtés de circulation), l'état des cols et un bref état de la circulation journalier.

En période hivernale, le CIGT envoie une synthèse deux fois par jour (7h00 et 16h00) aux partenaires (presse, conseil général, préfecture et gendarmerie). La DDE 05 a activement contribué à la gestion du trafic pendant les Jeux Olympiques de Turin, qui – bien préparée – s'est déroulée de manière très satisfaisante.

¹⁰ www.tunnelprado.com

Un répondeur téléphonique (04 92 24 44 44) donne de l'information sur l'état des cols (fournie principalement par la subdivision de Briançon).

Une tranchée couverte de 400 mètres à Montgenèvre a été ouverte en 2005. Le parc assure la gestion du système : Gestion Technique Centralisée et deux caméras.

3.1.2.2.4 DDE des Alpes Maritimes (06)

Pour les événements majeurs, un communiqué de presse est publié et envoyé aux radios locales. Un Flash circulation est mis à jour quotidiennement sur le site internet de la DDE. De plus, une carte des travaux est mise à jour quotidiennement sur ce site.

Des PMV d'informations sont opérationnels sur les RN 202 et RN 204.

Avec la décentralisation, tout le réseau RN est transféré au conseil général, y compris la RN202bis dès sa livraison. Des PMV vont être mis en place pour le tunnel de Tende qui continuera à être géré par la DDE.

3.1.2.2.5 DDE des Bouches du Rhône (13)

L'information routière consiste en l'envoi de messages (mèl et fax) en temps réel sur les conditions de circulations, ces messages s'adressent aussi bien aux médias, qu'aux gestionnaires d'infrastructures ou autorités publiques.

Les fax/mails issus du SAGT Marius sont paramétrables, le contenu diffère suivant le destinataire.

Grâce au système MARIUS, la DDE 13 met à disposition une image de la circulation des autoroutes marseillaises rafraîchie toutes les minutes.

Cette carte trafic est disponible sur le site internet de la DDE 13, et également sur le site lePilote¹¹.

Sur le site internet, la DDE met aussi à disposition le programme hebdomadaire des chantiers sur le réseau autoroutier du département, comprenant les jours et nuits de fermeture. En complément, une carte interactive divisée en plusieurs secteurs présente de l'information sur les chantiers (basé sur les arrêtés de circulation) et les événements exceptionnels (type inondations) (en 2006, cette carte reste en cours de réalisation).

Enfin, le système MARIUS alimente en données de trafic le site web Bison Futé via l'application Astec.

3.1.2.2.6 DDE du Var (83)

La DDE du Var possède un Centre d'Ingénierie et de Gestion du Trafic (CIGT) équipé d'un système permettant de gérer en temps réel le tunnel de Toulon et le réseau attenant. En 2006, on trouve sur le site internet de la DDE 83 des informations sur les restrictions de circulation sur les autoroutes non concédées A50-A57-A570 et tunnel de Toulon, ainsi qu'une carte recensant les travaux de l'agglomération toulonnaise. La carte du trafic temps réel est publiée sur le site Bison Futé depuis le 26 juin 2006.

3.1.2.2.7 DDE de Vaucluse (84)

En situation normale, il n'y a pas d'envoi systématique de messages sur l'état des routes aux partenaires. Cependant, ils sont informés des perturbations significatives par fax et par messagerie.

Sur son site web, la DDE propose une cartographie interactive des principaux chantiers et perturbations (basée sur les arrêtés de circulation).

La mise à jour du site est réalisée de manière hebdomadaire. Ce système est en cours de refonte.

¹¹ www.lepilote.com

Des liens hypertextes vers les sites des DDE voisines assurent la continuité de l'information.

En période de crise, la DDE active un dispositif interne permettant entre autres de recueillir et de diffuser des informations relatives à la viabilité des réseaux RN et RD. La synthèse de ces éléments est transmise par fax ou par e-mail aux responsables institutionnels ainsi qu'aux gestionnaires des voies.

Une information destinée aux usagers est mise en ligne sur le site web de la DDE. Ces informations sont actualisées environ toutes les deux heures durant l'activation du dispositif. Ce dispositif est également en cours d'évolution.

La proposition d'étude d'un projet de mise en place de PMV sur la RN7 (entre Avignon et Bonpas), avec système de détection de bouchon (annonce de bouchon par panneau de signalisation grâce aux boucles dans le système de carrefour à feux sur la D973) n'a pas évolué depuis 2004.

3.1.3 Conseils généraux

La décentralisation est en cours et les conseils Généraux sont amenés à exploiter le trafic et à fournir de l'information temps réel aux usagers.

3.1.3.1 Bouches-du-Rhône

Lepilote est le principal vecteur du conseil général pour les déplacements multimodaux.

Plus particulièrement, en matière d'information routière et dans le cadre de la mise à disposition des services de la DDE, le Conseil Général s'assure le concours du CIGT pour la diffusion de l'information (radios locales, Lepilote Internet) pour l'ensemble de son réseau. Par ailleurs, depuis janvier 2006 la Régie Départementale de Transports des Bouches-du-Rhône (RDT13) communique des informations sur l'état du trafic de l'autoroute A7 sur les ondes de Radio France Bleue Provence. De surcroît, le Conseil Général souhaite également contribuer à l'évolution du système Marius pour y intégrer le réseau structurant départemental (RD6 et RD9 notamment) qui doit être maillé avec le réseau autoroutier de l'aire métropolitaine marseillaise.

Un système d'affichage temps réel d'alerte bouchon sera mis en place probablement courant 2007 sur la RD9 au niveau de l'accès à l'A51. A plus long terme, le Conseil Général étudie la mise en place d'un CIGT départemental.

3.1.3.2 Alpes de Haute-Provence

L'enjeu de la gestion du trafic dans ce département de 140 000 habitants est limité. Sur le terrain, quelques PMV sont déployés, dont deux à destination des stations de ski (ouverture des cols), et deux sont en cours d'installation. La CDES de la DDE 04 joue le rôle de concentrateur, et dans le cadre de la décentralisation, le CG et la DDE envisagent une gestion globale du réseau RN / RD.

3.1.3.3 Hautes-Alpes

En période hivernale, l'information sur l'état des routes est envoyée quotidiennement à un ensemble de partenaires : DDE, CODIS, CRICR, COG, presse et service communication du CG.

Un point hebdomadaire sur les travaux est envoyé à la presse, après mise en forme par le service communication du CG.

En cas d'événement ponctuel, un communiqué est envoyé à la presse via le service communication.

Le système de gestion des équipements (PMV, stations, caméras) permet une gestion depuis un navigateur web, et même depuis un téléphone. Il permet en 2006 une gestion commune des PMV du CG et de la DDE.

La priorité est de bien informer les usagers notamment pour l'accès aux stations de ski. Le schéma directeur prévoit 37 PMV dans les Hautes-Alpes, c'est surtout l'ouest du département qui reste à équiper. Le site web du conseil général donne l'information sur les travaux en cours, les états des panneaux à messages variables, et l'information de l'ouverture des accès aux cols, et donnera courant 2006 des images en temps réel. Une application webinforoute sur l'information routière générale (travaux, événements sur les routes, restrictions de circulation,..) à destination des professionnels et des usagers est en **cours de développement**.

3.1.3.4 Alpes-Maritimes

Après la mise en application de l'article 7 de la loi de décentralisation du 2 décembre 1992, le Conseil général des Alpes-Maritimes est depuis janvier 2006 le seul pilote d'un réseau routier départemental de 2 385 kilomètres.

Il a lancé en octobre 2005 une consultation pour l'étude de son futur CIGT. Une coordination avec les principaux exploitants routiers du département (ESCOTA, Nice, Antibes, Cannes, Monaco) est recherchée. L'objectif est de pouvoir informer les usagers en temps réel sur différents supports (médias, web, portables, PMV, etc.), et donc en amont de surveiller en temps réel l'état du trafic sur le réseau. Dans un premier temps, l'objectif n'est pas de développer un système multimodal comme il avait pu être envisagé dès 1998 par la DDE dans le projet DIADEM, mais de mettre en place concrètement à court terme des outils opérationnels, même si des échanges mutuels d'informations avec les partenaires TC pourront être utiles.

Un numéro vert 08 05 05 06 06 est opérationnel au conseil général. Ce service fournit des informations états des routes, fermeture des cols et travaux en cours.

En 2004, le CG envisageait la mise en ligne de l'ensemble des arrêtés de circulation, l'objectif étant à moyen terme de tendre vers de l'information temps réel.

3.1.3.5 Vaucluse

Pas encore de disposition spécifique en matière d'informations routières, celles-ci étant données pour l'instant par la DDE84.

3.1.3.6 Var

Jusqu'à présent, le dispositif d'information usagers pour la viabilité hivernale et les événements exceptionnels était géré par la DDE 83 dans le cadre de l'article 6 et la transmission finale de l'information aux médias était effectuée par le CIGT de Toulon.

L'organisation future est en cours de mise en place et fera l'objet d'une réunion avec la Direction Interdépartementale des Routes afin d'évoquer le devenir du CIGT.

Par ailleurs, le CG 83 met en place un système d'information routier sur la base d'un SIG avec gestion de données trafic et événementielles. L'objectif à terme est de diffuser par internet des informations au grand public, notamment concernant les restrictions de circulation.

3.1.4 Villes

Les villes les plus importantes (Marseille, Nice, Toulon, Avignon, Aix, mais aussi Antibes, Cannes, Monaco...) possèdent un centre de régulation de trafic qui gère les carrefours à feux et peut fournir de l'information trafic (par exemple, en ce qui concerne Marseille ou Aix, via la radio France Bleu Provence ou d'autres radios locales).

3.1.4.1 Aix en Provence

Dans le cadre du partenariat mis en place avec France Bleu Provence, le PC Régulation du Trafic émet un message en direct sur les ondes locales (103.6), tous les matins aux environs de 8h45. Ce message a pour but d'informer les automobilistes de l'état du trafic routier sur les principaux axes de la Ville (boulevard périphérique du centre-ville

notamment) : bouchons, encombrements, travaux, stationnement anarchique. Ces informations proviennent notamment du système de vidéo-surveillance installé uniquement pour l'analyse du trafic routier.

3.1.4.2 Avignon

Le PC Circulation est joignable au 04 90 80 80 68. Le PC ne diffuse pas d'informations routières directement. Le rôle de diffusion de l'information est la prérogative du service communication de la ville.

Dans le cadre du développement de la communauté d'agglomération et de la restructuration du PC, des projets d'affichage d'informations temps réel dans la ville seront mis à l'étude.

3.1.4.3 Nice

Le Centre de Régulation du Trafic contrôle les tunnels, Voies Rapides et le système de régulation centralisée du trafic. Outre les Panneaux d'Info Dynamiques classiques de délestage et déviation sur VRU, un ensemble de 36 PMV à ce jour a été déployé sur l'ensemble des points stratégiques de la ville, offrant en temps réel de l'information prévisionnelle (festivités, dates et itinéraires) ou d'actualité (travaux, fermetures de voies, incidents), information d'incitative à directive suivant les situations et leur évolution. Selon une convention ville de Nice_CG06_Escota_CCI Nice Côte d'Azur, le CRT transmet en continu par fax de l'information sur l'état du trafic aux partenaires pré-cités. Jours ouvrés, aux heures de pointes du matin et soir 7-10h et 16-19h, par convention avec la CANCA (communauté d'agglomération Nice Côte d'azur), France Bleu Azur diffuse sur 103,8 à partir du CRT, des points d'information trafic, et retransmet ces mêmes points à d'autres stations demandereses. Enfin une ligne téléphonique spéciale d'Info.Trafic est ouverte au CRT, dédiée aux usagers : le 04 93 17 31 44.

3.1.4.4 Marseille

En 2005, le PC de trafic de la Communauté Urbaine a déménagé dans des nouveaux locaux qui hébergent déjà l'exploitant du tunnel Prado-Carénage ; un nouveau système, dont la réalisation a été confiée à un groupement Sagem / Gertrude / ISIS, a été mis en service en avril 2005. Le PC fonctionne de 6h30 à 20h les jours de semaine et gère plus de 900 carrefours dont 260 centralisés, en centre ville. Les opérateurs peuvent visualiser les images provenant d'une cinquantaine de caméras vidéo.

La partie information usagers du système (SIT) a été réalisée par la société Gertrude ; quand les mesures sont disponibles, elle permet de renseigner l'état du trafic et éventuellement les temps de parcours. Aujourd'hui les opérateurs renseignent trois fois le matin, trois fois le soir, un état du trafic sur les principaux axes marseillais. Cet état alimente le site web de lePilote ainsi que France Bleu Provence par fax. LePilote reçoit également chaque semaine la liste des arrêtés de travaux prévus par la Ville de Marseille.

Le service de régulation n'a pas l'intention de développer son site web ou de mettre en place un numéro d'info trafic, mais plutôt de continuer son partenariat avec lePilote et les radios, en complétant progressivement l'information disponible grâce au nouveau système. La CUM prévoit également de diffuser l'information sur une dizaine de PMV, mais pas à court terme, cela exigeant notamment d'améliorer la coopération avec la DDE 13 en ce qui concerne l'information commune VRU/ville.

A terme, d'ici 2007, le système devrait pouvoir fournir automatiquement et en temps réel, une fois le travail de qualification des données effectué, des estimations de l'état du trafic ou des temps de parcours (estimations BRP) au site web lePilote et aux médias.

Le SIT peut alimenter en informations ses partenaires ou des équipements via divers canaux, y compris les événements routiers au format Datex.

3.1.4.5 Monaco

Début 2006, Le CRT (Centre de régulation de trafic) est devenu Centre Intégré de Gestion de la Mobilité. Le nouveau système est pleinement opérationnel depuis le printemps 2006. Il fournit de l'information routière (délestage, déviation, prévision de travaux) grâce à la vingtaine de PMV situés en entrée de la principauté, en intra muros et dans les tunnels. Un point trafic route paraît dans la presse et via les radios locales deux fois par semaine. La chaîne TV locale monégasque transmet des infos plus générales sur les rôles et missions du CRT.

3.1.4.6 Toulon

Le PC Garri de la ville de Toulon n'a pas de prérogatives particulières en matière d'information routière. Néanmoins, le PC est en capacité de répondre aux appels téléphoniques des usagers.

3.1.5 Stationnement

L'information sur l'offre de stationnement en ouvrages est disponible sur les sites internet municipaux par exemple à Cannes, Nice ou Aix-en-Provence (où l'information sur la disponibilité en temps réel des parkings est diffusée via des PMV). Un tel système existait aussi à Marseille mais n'est plus en service, à cause de problèmes techniques, mais aussi parce qu'il était difficile de convaincre les concessionnaires d'afficher que leurs ouvrages étaient complets...

A noter aussi le site internet national des parkings gérés par Effia Résaplace¹², en particulier dans les gares TGV, qui permet de réserver sa place de stationnement.

3.2 Information sur les transports collectifs

Cette information est disponible sur le site <http://passim.predim.org>, prototype d'annuaire des sources d'information TC réalisé dans le cadre de la PREDIM, et complété à l'occasion de cette étude.

A noter que d'autres modes de transport nationaux et internationaux, bien que non renseignés actuellement dans l'annuaire, devraient y figurer pour être complet : rail SNCF, ferries, avions, mais aussi autocars longue distance¹³. Le guide TER donne d'ailleurs les coordonnées des principaux ports et aéroports. Nous avons également choisi d'inclure dans l'annuaire une fiche d'information concernant les transports publics monégasques, même si cela nous oblige à sortir du territoire national...

3.2.1 TC régionaux

Au niveau régional, l'information TER est diffusée par l'intermédiaire de fiches horaires, un guide régional, des affiches, et par téléphone. En avril 2006, il y a eu une refonte du site web TER/SNCF (www.ter-sncf.com/paca/). La direction régionale SNCF a ainsi fait progresser ses services d'information, notamment en matière d'information sur les perturbations, retards et travaux avec la diffusion de SMS. La SNCF contribue également de manière active au fonctionnement de l'association LePilote qui informe sur l'ensemble des transports dans l'agglomération marseillaise et le territoire des Bouches-du-Rhône.

La nouvelle version du site web du Conseil Régional¹⁴ fait un lien vers le site web du TER/SNCF. A noter que nous n'avons pas réussi dans ces nouveaux sites à retrouver les informations concernant les lignes LER (autocars) qui ne sont pas exploitées par la SNCF et donc pas sur le site TER.

¹² www.resaplace.com

¹³ Voir notamment www.eurolines.fr : 4 villes sont desservies par Eurolines : Marseille, Aix, Arles, Cannes, mais bizarrement, pas Nice.

¹⁴ www.regionpaca.fr, distinct donc de www.ter-sncf.com/paca

Par ailleurs, l'intégration tarifaire a été mise en place sous forme d'abonnements combinés TER/Urbain dans une dizaine de villes, Arles et l'étang de Berre étant les plus récents.

Le chemin de Fer de Provence, train touristique de Nice à Digne fournit sur son site web les horaires. Cette ligne devrait passer en 2006 sous maîtrise d'ouvrage du Conseil Régional.

A noter également, car cela relève aussi de l'information usagers, la mise en place d'un site internet pour le débat public concernant la LGV PACA (<http://www.debatpublic-lgvpaca.org>).

3.2.2 Département des Alpes de Hautes-Provence (04)

TC départementaux : le CG04 a réalisé en 2003 un état des lieux d'implantation des 1300 points d'arrêt pour les services réguliers et scolaires, comprenant la localisation, l'analyse sécurité et des propositions d'aménagement. En revanche nous n'avons pas trouvé d'information horaires sur le web ou par téléphone ; seul un guide des transports scolaires est téléchargeable sur le site du CG.

Digne : le site web municipal (www.mairie-dignelesbains.fr) fournit les informations horaires des Transports Urbains Dignois.

Manosque propose également des informations sur le réseau de transport urbain Manosque sur le site web de la ville (www.ville-manosque.fr).

3.2.3 Département des Hautes-Alpes (05)

TC départementaux

L'information existante est sous forme de fiches horaires disponibles dans les gares, les offices de tourisme, mairies et stations de montagne.

Dans le cadre du site web du Conseil Général des Hautes-Alpes (www.cg05.fr) is en service en 2004 (réalisation confiée à la société Alcyonis), la partie transports devait comprendre l'édition de fiches horaires et la recherche d'itinéraire, et donner l'accès à l'information TC du département. (y compris cars scolaires réguliers, une 2^{ème} partie du site étant consacrée spécifiquement aux transports scolaires ; y compris aussi une bonne partie des transports vers les stations de ski). En mai 2006, seule la partie transports scolaires semble avoir été réalisée. L'étude prévue en 2004 sur le transport à la demande, avec la création d'une centrale de mobilité, et une tarification cohérente pour favoriser notamment l'intermodalité, reste donc d'actualité en 2006.

Gap : l'information est disponible sur le site web de la mairie (www.ville-gap.fr). noter que depuis le 2 novembre 2005, la gratuité a été instaurée sur le réseau Linéa.

Les informations sur le réseau des Transports Urbains de Briançon sont disponibles par téléphone (04 92 20 47 10).

3.2.4 Département des Alpes-Maritimes (06)

TC départementaux

Le réseau TAM propose ses horaires et itinéraires de ville à ville sur le web, et via le numéro vert 0800 06 01 06 (géré par Effia) qui permet de réserver un transport à la demande ou d'obtenir un horaire. L'information horaire est gérée par le progiciel Pégase de la société GFI (leader de l'information pour les transports scolaires et départementaux, avec 45 départements équipés). Une trentaine de fiches horaires sont également éditées (pour une centaine de lignes régulières au total). Le réseau ne comprend pas de lignes « trans-frontalières » (les lignes vers l'Italie sont ferroviaires, celles vers le Var sont gérées par une convention avec le CG83). Certaines lignes sont quasi-urbaines, avec des fréquences de 15 ou 20' ; cependant il n'est pas prévu pour l'instant de mettre en place de SAEI temps réel. Le CG06 gère aussi les transports scolaires, en liaison avec les communes ; il existe un tarif unique de 30 €trimestre, le titre unitaire est au tarif unique de 1,30 €/trajet)

Les Périmètres de Transport Urbain ont beaucoup évolué dans les Alpes-Maritimes, avec l'apparition de nouvelles AOs, à Nice et Antibes-Sophia-Antipolis, notamment ; l'offre de transport des réseaux urbains a évolué depuis 2004. Certains réseaux urbains sont passés au département, et réciproquement, selon les évolutions de PTU (autour de Grasse-Antibes et Nice-Cagnes, en particulier).

L'ADAM (Agence de Déplacements des Alpes-Maritimes) a été liquidée en novembre 2004. L'ADAAM (Agence de Déplacements et d'Aménagement des Alpes-Maritimes) a été créée en février 2004.

L'ADAAM est une Agence d'urbanisme. Elle a récupéré une partie des compétences de l'ancienne agence et s'est dotée de nouvelles compétences également en devenant Agence d'Urbanisme.

L'agence a en charge : la gestion du modèle multimodal (sous trips, outil de la société MVA) basé sur les données de l'enquête ménage 98 et mis à disposition des partenaires locaux (DDE, CG06, RFF, CASA, CANCA).

Par ailleurs, Le SYMITAM, syndicat Mixte a été créée en avril 2005. Il a pour objet la coordination multimodale des déplacements par transport public dans les Alpes-Maritimes.

En outre, ses statuts indiquent que le Syndicat pourra, en lieu et place des Autorités Organisatrices associées au sein du Syndicat qui l'auront décidé, assurer selon des modalités qui seront définies d'un commun accord :

- l'organisation de services publics réguliers, y compris de navettes maritimes, ou de service à la demande ;
- la réalisation et la gestion d'équipements et d'infrastructures de transport.

Les membres du SYMITAM sont :

- le Département des Alpes-Maritimes ;
- les trois Communautés d'Agglomérations : Communauté d'Agglomération de Nice Côte d'Azur (CANCA) ; Communauté d'Agglomération de la Riviera Française (CARF) ; Communauté d'Agglomération de Sophia Antipolis (CASA) ;
- le Syndicat Intercommunal des Transports Collectifs BUS VAR MER ;
- le Syndicat Intercommunal des Transports Publics Cannes-Le Cannet-Mandelieu la Napoule ;
- le Syndicat Mixte des Transports Sillages.

Nice : le PTU est désormais celui de la CANCA (23 communes), qui couvre notamment des villes comme Cagnes ou la Trinité, dont les réseaux urbains sont donc repris par le réseau niçois, qui a fait l'objet d'un appel d'offres de DSP remporté par Connex en 2004. SunBus (service urbain Niçois) a été rebaptisé Ligne d'Azur avec un nouveau site web (www.lignedazur.com) et un numéro de téléphone 08 1006 1006. La centrale de mobilité Ligne d'Azur a été inaugurée en septembre 2005. On y trouve des informations horaires, plans du réseau, tarifs, calcul d'itinéraires ainsi que les perturbations.

Notons aussi la création d'un service de transport à la demande (Créabus) qui assure la desserte sur trois zones géographiques : les Plateaux Fleuris à Saint-Laurent-du-Var, l'Abadie à Saint-André, et de Saint Martin du Var à Levens et Duranus. Un numéro azur 08 1006 1007 fournit les informations.

Antibes/CASA : la nouvelle AOTU (size communes) est la Communauté d'Agglomération de Sophia-Antipolis, qui reprend donc une (bonne) partie l'ancien réseau Sillages de Grasse-Antibes. Le nouveau réseau exploité à partir de 2004 s'appelle ENVIBUS ; un site web d'information a été ouvert, (www.envibus.fr) même temps que le site de la CASA. On y trouve des informations sur les lignes, horaires, tarifs et un calcul d'itinéraires. Un numéro de téléphone, le 04 89 87 72 00 est disponible. La CASA est également motivée par la mise en place d'une centrale d'information TC au niveau des Alpes-Maritimes. Un nouveau système billettique est à l'étude.

Carros : le réseau BusVarMer dessert désormais les communes de Carros, le Broc, Gattières et Bouyon.

Cannes : le réseau géré par le SITP couvre Cannes, le Cannet et Mandelieu. Le site web www.busazur.com donne des informations sur les lignes, horaires, tarifs et perturbations, avec aussi une recherche d'itinéraires.

Grasse : le PTU de Sillages regroupe désormais 9 communes ; une tarification intégrée Pass+ commune aux réseaux de Grasse et d'Antibes existe. Un site web très complet et un service audiotel « alloBus » donnant les horaires aux arrêts ont été mis en place ; des informations sur les principaux événements et perturbations sont également fournies.

Menton / Beausoleil : la communauté d'agglomération de la Riviera Française couvre une bonne partie des communes de l'Est du département, mais n'est pas une AOTU. Les réseaux urbains sont essentiellement ceux de Menton/Roquebrune et de Beausoleil.

3.2.5 Département des Bouches-du-Rhône (13)

TC départementaux

Le réseau CarTreize fournit ses informations sur le web via le site lepilote.com et cg13.fr et dispose d'un numéro vert : 0891 024 025.

Le département des Bouches-du-Rhône produit chaque année plus de 450 000 documents d'information transport : fiches horaires, dépliants d'information, guide voyageurs, plan du réseau etc.

Il est à noter que plusieurs sites web de lignes ont été créés par les exploitants et notamment par la régie départementale :

- www.rdt13.fr/rn8 (RDT13)
- www.navetteaixmarseille.com (RDT13)
- www.marseille.aeroport.fr (RDT13)
- www.aubagnemarseille.com (GIE NAM)

de plus, le Département dispose d'une information téléphonique sur l'ensemble de ses lignes délivrée par les services de la centrale d'information des gares routières d'Aix et de Marseille : CIAO ! (centrale d'informations et d'aide à l'orientation)

0 891 024 025. Cette activité d'accueil téléphonique a été confiée à la société INTERLIGNES (gestionnaire du réseau de vente).

Agglomération de Marseille

Le réseau RTM propose une information complète par téléphone via l'Espace Info, ainsi que sur son site web (www.rtm.fr) et coopère avec lePilote. Le projet d'information temps réel aux arrêts qui devait être mis en place courant 2005 n'a pas été réalisé. Le système de suivi des bus de type SAE IV est toujours en cours de mise en service. L'information voyageur temps réel devrait être totalement opérationnelle au cours du premier semestre 2007.

L'association lePilote a pour vocation de fournir l'information multimodale sur l'agglomération marseillaise et les Bouches-du-Rhône. le site web www.lepilote.com intègre l'information sur la circulation routière à Marseille intra-muros et sur les autoroutes urbaines gérées par la DDE. Côté TC, on y retrouve l'information horaires des cars départementaux (CarTreize), des TER (SNCF), des réseaux de la CUM, Berre/Vitrolles, Aubagne, Martigues, Gardanne, La Ciotat. Le site web a été amélioré en 2004, la mise en place d'un service vocal sur les perturbations VP/TC de l'agglomération a été développé mais reste actuellement en phase de test.

Le réseau des bus de l'Etang propose un nouveau service d'information grâce à l'envoi de SMS.

Agglomération d'Aix-en-Provence

Depuis 2003, l'AO urbaine est désormais la Communauté du Pays d'Aix. Le réseau prend en compte un PTU de trente-quatre communes pour plus de 330 000 habitants. Le site web de la CPA (www.agglo-paysdaix.fr) fournit les horaires des lignes régulières. Un numéro de téléphone 0805 71 50 50 (centrale d'appel Otel'O, appel gratuit depuis un poste fixe) donne des informations sur les tarifs, horaires et itinéraires.

Le site web du réseau Aix-en-Bus (www.aixenbus.com) propose plans du réseau et horaires et un nouveau service d'informations gratuites et en temps réel par sms et e-mails sur les horaires et déviations. (En cas de perturbation sur une ligne choisie, l'abonné reçoit un SMS, un Email ou les deux, l'avertissant de cette perturbation). Deux numéros verts pour le transport à la demande (Proxibus) et le transports des PMR sont en place.

Aix n'est pas membre de LePilote pour l'instant, puisqu'elle possède son propre réseau d'information du public (centrale d'appel Otel'O et sites web).

Arles : Un site web (www.laboutiquedestransports.com) commun à STAR, Cars de Camargue et CTM (appartenant également au groupe Kéolis) donne des informations sur les horaires et tarifs. Un numéro de téléphone 0810 000 816 donne aussi les informations.

Istres : En 2005, le syndicat d'agglomération nouvelle du nord-ouest de l'étang de Berre a restructuré et modernisé son service de transports en commun. Le site web fournit les horaires des lignes régulières, des transports scolaires et du transport à la demande.

Les informations sur le réseau urbain de Salon-de-Provence (bus Auréliens) sont données depuis le site de la ville¹⁵ et par téléphone de la gare routière. Le réseau concerne actuellement quatre communes : Salon-de-Provence, Aurons, La Barben et Pélissanne. Un nouveau réseau, actuellement à l'étude devrait être opérationnel courant 2006.

¹⁵ <http://www.salondeprovence.fr/vie/transports/transportsurbains/>

3.2.6 Département du Var (83)

TC départementaux : Le nouveau site web www.transports.var.fr réalisé en septembre 2005 est une centrale d'information complète : recherche d'itinéraires, horaires plan du réseau et tarifs. Le site www.transvar.fr informe sur les lignes interurbaines au Nord-Est de Toulon exploitées par Connex.

La nouvelle gare routière départementale donne des informations sur les bus et les titres de transport au 04 94 24 60 00

Toulon : Mistral est le nom du réseau de transports en commun lancé le 1^{er} septembre 2003. Il dessert les onze communes de la communauté d'agglomération Toulon Provence Méditerranée. Le site web www.reseaumistral.com est très complet sur l'offre de transport TPM relative aux bus, aux navettes maritimes et au transport à la demande. Le système (réalisé par Cityway) comprend l'information sur les TC Urbains et Non Urbains (lignes pénétrantes du CG 83, lignes en correspondance CG 83 dans le PTU).

Ce système permet également une recherche d'itinéraire multimodale, une communication simple sur les perturbations de trafic et problèmes sur les lignes de transport collectif. Un numéro vert est à disposition des usagers.(04 94 03 87 03.)

Toulon Provence Méditerranée et le conseil général quatre-vingt-trois disposeront en 2006 d'un système billettique (mixte sans contact/magnétique) interopérable sur les lignes urbaines TPM et interurbaines pénétrantes, le système est interopérable avec celui de la SNCF mis en service deux ans après.

Un système SAE-SAI pour les lignes urbaines sera opérationnel en septembre 2008 (Consultation lancée par TPM en début de mois de juin 2006).

Fréjus / Saint Raphaël : seul le plan du réseau « Agglobus » figure sur le site web de la ville de Fréjus.

Draguignan : Le site de la communauté d'agglomération Dracénoise fournit les informations sur les horaires, plan du réseau urbain et tarifs.

Notons que le PTU d'Aubagne déborde dans le Var (Saint-Zacharie).

3.2.7 Département de Vaucluse (84)

TC départementaux

Le réseau TransVaucluse propose des informations par téléphone. En composant le 04 90 16 15 14 aux heures de bureau, un accès est donné aux informations sur les dessertes, les services existants, et tout renseignement relatif au transport scolaire, notamment les subventions. Une messagerie d'information, régulièrement mise à jour, est accessible au 04 90 82 52 73 en cas de situation perturbée.

Le site web du conseil général www.vaucluse.fr permet de consulter, pour les lignes interurbaines : les fiches horaires, le plan du réseau ainsi que les coordonnées des transporteurs et des gares routières, les lieux de mise à disposition des fiches horaires des vingt-quatre lignes régulières que compte le département. S'agissant des transports scolaires, des renseignements pratiques sont disponibles ainsi que la possibilité de télécharger les formulaires d'abonnement et de demandes de subventions. A partir de septembre 2006, les familles pourront rechercher les coordonnées de leur interlocuteur transport scolaire, en fonction de leur domicile ou de l'établissement de leur enfant. De leur côté les usagers peuvent envoyer un courrier électronique (rubrique : nous contacter). Depuis septembre 2005, les fiches horaires des lignes régulières du réseau TransVaucluse sont consultables sur le site web du Département de Vaucluse.

Réseaux urbains

Le PDU de la Communauté d'Agglomération d'Avignon (COGA) est en cours de révision ; le développement de la multimodalité notamment avec la création d'un pôle d'échanges à Avignon fait partie des priorités. L'exploitant urbain TCRA propose un site web assez complet : www.tcra.fr.

Les réseaux urbains de Bollène, d'Orange ne proposent que des informations « papier » de base.

Pertuis fait partie de la Communauté du Pays d'Aix (Bouches-du-Rhône).

La Communauté de Communes « Rhône-Lez-Provence » a officiellement été créée le 6 décembre 2005. Elle réunit les communes de Bollène, Mornas, Lapalud, Mondragon et de Lamotte du Rhône.

Sur le site www.ville-carpentras.fr, quelques informations transport sont données

Le site de la communauté d'agglomération Ventoux-Comtat Venaissin (La CoVe) fournit les informations sur les tarifs, horaires et réseau des transports communautaires Trans'Cove.

3.3 Autres services d'information

Il existe d'autres sources d'information, en particulier des annuaires professionnels qui recensent (entre autres) les entreprises de transport public, autocaristes, taxis ou location de voiture, comme par exemple www.cote.azur.fr ou www.indexa.fr, www.annuaire-des-affreteurs.com, www.annuaire-des-transports.com, www.annuaire-des-autocaristes.com, etc. Sans compter bien sûr www.pagesjaunes.fr. Ce qui permet de retrouver, en plus des sites des réseaux, au moins une dizaine de sites web d'entreprises de transport, qui peuvent s'avérer utiles pour les transports inter-urbains, en particulier dans les départements n'ayant pas encore mis en place de centrale d'information.

Un pan entier d'information reste à explorer (peut-être pour la prochaine mise à jour en 2008 ?), concernant le transport de marchandises, en commençant par les grands pôles comme en PACA le port autonome de Marseille¹⁶ dont le site a été renoué en 2005.

Il est difficile de recenser tous les services de transport « personnalisés », comme les taxis... (il existe des portails nationaux comme www.francetaxis.com ou www.taxis-de-france.com). Il serait en revanche pertinent de recenser systématiquement tous les transports collectifs à la demande (TAD) de la région.

Enfin, le covoiturage et l'auto-partage sont des nouveaux services à la frontière entre VP et TC, dont on parle depuis quelques années mais qui peinent à décoller... Signalons donc respectivement (mais il existe sûrement d'autres ?) :

- www.autoclubaix.com, 04.42.214.214., association soutenue par la communauté du Pays d'Aix ;
- www.covoituraix.org à Aix, (site encore en réfection, mais mutualisé avec le site : www.123envoiture.com et aussi partenaire de France Bleu azur ;
- à noter qu'en février 2004¹⁷, suite à une grève sur la ligne Nice-Sophia, le Conseil général des Alpes-Maritimes essaie de faciliter le covoiturage entre usagers via sa centrale d'information TAM (numéro vert 0800 06 01 06) ;
- www.autopartage-provence.com à Marseille.

¹⁶ <http://www.marseille-port.fr/site2005/index.htm>

¹⁷ Vu sur www.sophia-antipolis.net

Il existe de nombreux sites d'information touristique en plusieurs langues concernant tout ou partie de PACA. Mentionnons par exemple une page web d'un site anglophone qui donne des horaires de bus, et qui est apparu à plusieurs reprises dans nos recherches... www.beyond.fr/travel/bus.html. Il est clair que ces sites auraient tout intérêt à référencer des sites régionaux de type « centrale d'information ».

Notons aussi le site www.resaplace.com qui donne des informations sur l'ensemble des stationnement gérés (gares SNCF/TGV) par la société EFFIA.

3.4 Information multimodale

L'association LePilote regroupe autorités et exploitants et a pour objet l'information multimodale dans l'agglomération marseillaise et plus largement dans les Bouches-du-Rhône ; le seul média de diffusion est actuellement son site web qui compte environ 4 400 visites par jour en moyenne (donnée mai 2006). Une nouvelle version du site web a été développé en 2004. Une des priorités est d'améliorer l'information en temps réel VP et TC : remontée des événements et perturbations, mise en place en 2006 d'un répondeur vocal mis à jour régulièrement, qui sera bien utile aux usagers étant donné les nombreux travaux prévus à Marseille (tram, Euroméditerranée, etc.). Enfin, il est prévu de continuer à améliorer l'information cartographique et de valider la recherche d'itinéraire multimodal (comparaison VP/TC) et intermodal (VP+TC).

Dans les Alpes-Maritimes, une centrale d'information « multi-réseaux TC » est également en projet. La région PACA s'intéresse aussi de près à tout ce qui peut fédérer l'information sur les transports collectifs.

4. Bilan des évolutions de 2004 à 2006

Les conseils généraux et les DDE connaissent une période charnière compte tenu des évolutions liées à la décentralisation. Certains départements n'auront plus de routes nationales ; c'est le cas des Alpes Maritimes, où d'ailleurs le conseil général investit fortement dans la création d'un CIGT départemental.

Au niveau des DDE, quelques avancées dans la diffusion d'information trafic par internet pourront être reprises par la nouvelle DIR Méditerranée : les DDE du Var et des Bouches-du-Rhône présentent des cartes interactives sur les chantiers et les restrictions de circulation et intègrent leur infos temps réel VRU sur le site Bison Futé.

Pour les départements, la tendance est au déploiement d'équipements dynamiques routiers. Dans les Hautes Alpes, pour informer l'utilisateur en temps réel des conditions de circulation (avec la visualisation sur le site internet du CG des messages affichés sur les PMV) et dans les Alpes Maritimes en vue de la création d'un CIGT départemental. Notons aussi la mise en œuvre d'ici fin 2006 d'un système d'affichage temps réel d'alerte bouchon sur le RD 9 dans les Bouches du Rhône.

Au niveau de la voirie urbaine, plusieurs PC de régulation du trafic ont été modernisés, en liaison le plus souvent avec la mise en place de priorité aux TC, mais l'information trafic n'a pas encore vraiment progressé. Néanmoins l'affichage des temps de parcours reste à l'ordre du jour à Marseille ou Nice, ainsi que l'information sur les disponibilités de place de stationnement en ouvrage dans plusieurs villes.

Avec la refonte en avril 2006 du site web TER/SNCF, la direction régionale de la SNCF a fait progresser ses services d'information, avec la diffusion de sms sur les perturbations, retards et travaux.

Les horaires des TC départementaux sont maintenant bien présents sur le web, avec par exemple la nouvelle centrale d'informations des lignes interurbaines du département du Var.

Pour les réseaux TC urbains, signalons la création d'une centrale de mobilité pour l'agglomération de Nice, le développement de l'information sur les horaires et perturbations par sms et emails du réseau Aix-en-bus.

Des fonctions de calcul d'itinéraire existent pour les agglomérations les plus importantes. La mise à disposition de horaires en ligne s'étend progressivement y compris aux plus petits réseaux urbains.

L'agglomération marseillaise reste pionnière en matière d'information multimodale en France avec l'association LePilote, qui continue à améliorer son service avec notamment en 2006 l'arrivée attendue d'un serveur vocal et l'information perturbations.

En dehors des informations « classiques » sur l'offre VP/TC, il existe également de nombreuses sources d'information transports qui demanderaient à être mieux recensées et articulées à l'information VP/TC, concernant les modes aérien ou maritime, piéton ou vélo (à développer complètement), le transport à la demande, l'auto-partage ou le covoiturage, et bien sûr le transport de marchandises, volet qui n'a pas été exploré jusqu'à présent dans cet état des lieux mais qui mériterait de l'être.

5. Annexes

5.1 Références web

Annuaire des sources d'information TC	http://passim.predim.org
INSEE	www.insee.fr/paca
CRIGE	www.crige-paca.org
CR PACA	www.cr-paca.fr
D.R.E.	www.paca.equipement.gouv.fr

5.2 Glossaire

SIGLE	DEFINITION
ADAM	Agence de Déplacements et d'Aménagement des Alpes Maritimes
AOs	Autorités organisatrices
AOTU	Autorités organisatrices de transports urbains
BRP	Bonvalet Robin-Prévallée : méthode d'estimation de temps de parcours urbain à partir de taux d'occupation et débits
CANCA	Communauté d'Agglomération Nice côte d'Azur
CASA	Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis
CAPA	Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix
CDES	Cellule Départementale d'exploitation et de sécurité
CERTU	Centre d'Études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques
CETE	Centre d'Études Techniques de l'Équipement
CG	Conseil Général
CIGT	Centre d'ingénierie et de Gestion du Trafic
CODIS	Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours
COG	Centre Opérationnel de la Gendarmerie
CRICR	Centre Régional d'Information et de Coordination Routière
CRT	Centre de régulation du trafic
CUMPM	Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole
DDE	Direction Départementale de l'Équipement
DIR	Direction Interrégionale des Routes
DRE	Direction Régionale de l'Équipement
GIE	Groupement d'Intérêt Économique
INRIA	Institut National de Recherche en Informatique et en Automatique
INSEE	Institut National de la Statistique et des Études Économiques
LER	Ligne Express Régionale
MARIUS	Marseille Information des Usagers
PACA	Région Provence Alpes Côte d'Azur
PHILEAS	nouvelle version de la base de données horaires TER
PMV	Panneau à Messages Variables

PREDIM	Plateforme de recherche et d'expérimentation pour le développement de l'information multimodale
PREDIT	Programme national de recherche et d'innovation dans les transports
PTU	Périmètre de Transports Urbains
RD	Route Départementale
RN	Route Nationale
SAEI	Système d'aide à l'exploitation et à l'information
SDIR	Schéma Directeur de l'Information Routière
SIG	Système d'Information Géographique
SITER	Système d'Information TER
SMS	Short Message Service
SNCF	Société Nationale des Chemins de Fer
SRU	Loi relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbain
TC	Transports Collectifs
TER	Train Express Régional
TOD	Transport On Demand : société aixoise
TPC	Tunnel Prado Carénage
TPMed	Communauté d'Agglomération Toulon Provence Méditerranée
VP	Véhicule Particulier
VRU	Voie Rapide Urbaine
WAP	Wireless Application Protocol

5.3 Personnes contactées

Il ne s'agit ici aucunement d'un annuaire, mais de la liste des organismes dont nous avons interrogé un interlocuteur dans le cadre de cette étude.

Organisme	Lieu et rôle	Personnes contactées
ADAM	Nice, association devenue agence d'urbanisme	Emmanuelle Rouy, Marc Sainte-Croix (chargé d'études)
ASF, GIE Trafic	Vedène, exploitant autoroutier et opérateur d'information	Paul Maarek (directeur du GIE)
CAPA	Aix, AOTU	Daniel Kapikian (Direction Transports, déplacements et Infrastructures) ; France Lefort (directrice des transports)
CASA	Antibes, AOTU	Laurence Ristori-Marin (responsable des déplacements et de transports)
CERTU	service technique central du ministère des Transports	Jacques Bize (responsable du groupe Transports Collectifs, Technologies et Services associés)

CG 04	Digne, gestionnaire routier	Pierre Cadet (Service Gestion de la Route)
CG 05	Gap, gestionnaire routier	Jean-François Lacour (Service des Routes)
CG 05	Gap, AO transports départementaux	Marie-Chantal Daumas (responsable des transports)
CG 06	Nice, gestionnaire routier	Patrick Morin (responsable exploitation et sécurité routière)
CG 06	Nice, AO transports départementaux	Patrick Villeveille, Alain Rolland (Directeur Adjoint, Chargé des Transports Départementaux)
CG 13	Marseille, gestionnaire routier	Stéphanie Chanut (chargée de la gestion du trafic)
CG 13	Marseille, AO transports départementaux	Ludovic Barone (Direction des Transports)
CG 83	Toulon, gestionnaire routier	Eric Guérineau (responsable coordination, direction infrastructures transports)
CG83	Direction des Routes Ss Direction Gestion Entretien et Exploitation de la Route	Anne-Laure CORTET (Chef du Service Exploitation et Sécurité Routière)
CG 83	Toulon, AO transports départementaux	Jacques Berthail (direction des transports)
CG 84	Avignon, gestionnaire routier	Dominique Gallet (responsable mission sécurité, Direction des routes)
CG 84	Avignon, AO transports départementaux	Marie Durbesson, Emmanuelle Paing (directrice des transports)
Cityway	Aix, fournisseur de solutions informatiques pour l'information TC	Laurent Briant (directeur)
Conseil Régional PACA	Marseille, AO transports régionaux	Gyslaine Posadas (responsable de l'information voyageurs)
CRICR de Marseille	Marseille, Centre interministériel	Jean-Luc Cocallemen, Vincent Cusumano
CUMPM	Marseille, gestionnaire de voirie urbaine	Hervé Gérard (chef de projet), Marc Jouvenne (responsable PC trafic)
DDE 04	Digne, gestionnaire routier	Pierre Valensi (CDES)
DDE 05	Gap, gestionnaire routier	Valérie Dinouard (CDES)
DDE 06	Nice, gestionnaire routier	Florence Fredefon (CDES)
DDE 13	Marseille, ministère de l'Équipement et des Transports	Valérie Chabrier (mission transport déplacements)
DDE 13	Marseille, gestionnaire routier	Olivier Crague (Responsable du CIGT)

DDE 83	Toulon, gestionnaire routier	Pascal Busam, Jean Jacques Davin (service exploitation de la route et transports)
DDE 83	Toulon, ministère de l'Équipement et des Transports	Hervé Ditchi (mission déplacements)
DDE 84	Avignon, gestionnaire routier	Pierre Yves Ruitz (CDES)
DRE PACA	Marseille, Direction Régionale de l'Équipement	Jean-Pierre Fouquet (service transports)
ESCOTA	Mandelieu, Société Concessionnaire d'Autoroute	Jean-Louis Persin (Direction de l'Exploitation, resp. Service Exploitation et Ingénierie du Trafic)
InfoTransports	Paris, association	Arnaud Wadoux (bénévole)
Inria	Sophia-Antipolis, institut de recherche	Georges Gallais (Chef de projet Visa, Mobivip)
ISIS	Aix, bureau d'étude	Bernard Baradel (responsable d'agence)
LePilote	Marseille, association	Nicolas Maffre (responsable technique)
Principauté de Monaco	gestionnaire de voirie urbaine	Christophe Cauvin (Centre de Régulation du Trafic)
Préfecture de Région	Marseille	Thierry Arpin-Pont (mission NTIC)
RTM	Marseille, Exploitant TC	Christian Arnaud (responsable sécurité), Elisabeth Tourné (responsable Espace Infos)
SETEC ITS	Vitrolles, bureau d'études	François Olivier (responsable d'agence)
SNCF	Marseille, Direction déléguée TER	Claire-Lise Recoing (responsable information voyageurs TER)
TPMed	Toulon, AOTU	Olivier Crouzier (responsable développement transports)
Tunnel Prado Carénage	Marseille	
Ville d'Aix-en-Provence	gestionnaire de voirie urbaine	Franck Sifflet (Direction circulation et stationnement)
Ville d'Avignon	gestionnaire de voirie urbaine	Jacques Mounier (Service circulation)
Ville de Nice	gestionnaire de voirie urbaine	Jean-Paul Grumelard, (Direction Déplacement Energie)
Ville de Toulon	gestionnaire de voirie urbaine	Laurent Constantino (PC Garri)

© ministère des Transports, de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer
centre d'Études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques

Toute reproduction intégrale ou partielle, faite sans le consentement du Certu est illicite (loi du 11 mars 1957).
Cette reproduction par quelque procédé que ce soit, constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du code pénal.

Reprographie: Cete de Lyon ((+33) (0) 4 72 14 30 30 (octobre 2006)
Dépôt légal: 4^e trimestre 2006
ISSN: 1263-2570
ISRN: Certu/RE -- 06-10 -- FR

Certu
9, rue Juliette-Récamier
69456 Lyon cedex 06
((+33) (0) 4 72 74 59 59
Internet <http://www.certu.fr>